



Votre logiciel Apimécanique

23 juin 2021

Cession de l'activité Apimécanique

Chère cliente, cher client,

Nous vous comptons parmi nos utilisateurs du logiciel Apimécanique et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous l'annoncions dans notre courrier en date du 19 avril, un projet de cession de l'ensemble de l'activité relative à la commercialisation et à l'exploitation des logiciels Apimécanique (Apimécanique Standard et Apimécanique Evolution), était en cours auprès du Groupe Sinari.

Ce projet est maintenant finalisé et la cession sera effective au 30 juin. Votre nouveau fournisseur sera donc, à compter du 1er juillet, pour les logiciels Apimécanique - et exclusivement pour ceux-ci - le Groupe Sinari via sa filiale **Icare**.

Nous tenions à vous préciser les éléments suivants :

- Afin de vous assurer une transition de qualité, Sage continuera d'assurer le support de vos solutions pour le compte de Icare (Groupe Sinari), ce, du 1er juillet au 31 octobre 2021. Votre contact et les modes opératoires habituels associés (Sage Web Assistance) restera donc le même pendant cette période. Nous avons prévu que Icare reprendrait en direct ce même support à compter du 1er novembre 2021. A ce titre, Icare vous communiquera en temps voulu les nouvelles coordonnées et les modalités d'accès à leur service d'assistance.
- A compter du 1er juillet 2021, Icare assurera en direct toute la relation commerciale et administrative. Vous pourrez contacter les équipes d'Icare via cette adresse mail : commerce@icare-informatique.com.

Dans l'intervalle, vous pouvez joindre votre interlocuteur commercial privilégié chez Sage qui reste bien entendu à votre disposition, ou contacter

nos équipes via cette adresse mail relationclient@sage.com si vous souhaitez de plus amples informations.

Nous vous prions de croire chère cliente, cher client, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Pacôme Lesage

Président

Sage